



## Les chefs d'entreprise pessimistes sur la réforme de la formation professionnelle



16 avril 2015

En décembre 2014, 8 entreprises sur 10 affirmaient ne pas connaître ce que renferme exactement la réforme de la formation professionnelle, pourtant née de la loi du 5 mars 2014. Aujourd'hui encore, nombre de chefs d'entreprise restent pessimistes à son égard.

### Toujours dans le flou après un an d'entrée en vigueur

D'après le résultat des études menées par les cabinets Amplitude et **Fidal**, 60% des entreprises pensent qu'aucun changement ne sera tiré de cette réforme. La plupart des chefs d'entreprise estiment que les dispositions de la loi ayant établi la réforme risquent de nuire à leurs intérêts, notamment en ce qui concerne le nouveau compte personnel de formation (CPF) qui remplace le droit individuel à la formation (DIF).

Plus de 53% des entreprises interrogées avancent que ce changement va compliquer encore plus l'accès à la formation. En effet, les dirigeants craignent notamment de devoir faire face à des dépenses supplémentaires, occasionnées par ce changement. Si l'on se tient aux dispositions prévues par la réforme, les entreprises de plus de 50 salariés devront par exemple autofinancer leur plan de formation. Les experts pensent que cette situation aura un impact considérable sur le choix des formations.

### Formation globale plutôt que formation individualisée

Les défenseurs de l'ancienne disposition trouvent que la réforme a délibérément nui à la philosophie de la formation individualisée. Les prédictions laissent croire que d'ici peu de temps, les offres de formations deviendront globalisées. Le secteur de la formation a déjà enregistré une baisse de 15 à 30% de son activité. Reste à savoir si cette initiative va malgré tout permettre aux salariés d'améliorer leurs compétences...